

Chalet BAB — Règlement d'utilisation

01.12.2021



Location :

1. Sur le site internet de la commune www.develier.ch rubriques « Vivre » - « Loisirs » - « Chalet BAB ».
2. Retour par courriel. Paiement en liquide chez Espace vélos Jura, Rue des Tilleuls 1a, 2802 Develier (+41 79 282 30 03)
3. **La location ne sera définitive qu'après le versement du montant de la réservation.**
4. Votre versement doit nous parvenir au **maximum 5 jours ouvrables** à partir de la date du courriel.
5. Le paiement fait office d'acceptation du règlement.
6. Age minimum pour la location : **18 ans**.
7. La Bourgeoisie de Develier décline toute responsabilité en cas d'accident.

Mis à disposition et compris dans le prix de location :

Le chalet est équipé de 10 couchages. Une vingtaine de personnes peuvent y manger à l'intérieur. Il est équipé en panneaux solaires avec accumulateurs, lumière 12 volts et une prise USB.

1. Vaisselle et ustensiles de cuisine pour 10 personnes.
2. « Crocs », patins et pantoufles.
3. Potager à bois avec four, casseroles et poêles, linges de cuisine et torchons.
4. 10 matelas, sacs de couchage indispensables.
5. Bois de chauffage (1 caisse à bois pleine par week-end).
6. Eau du puit « **Attention : eau non potable** ».
7. Toilette sèche avec sciure dans la petite remise côté nord-est.
8. Allume feu et allumettes.
9. Caquelons pour fondue, chaufferettes et carburant.
10. Une table de ping-pong en béton.
11. Divers jeux de société.
12. Produits et matériels de nettoyage.

Le remboursement de la caution (100.-) est dépendant de la qualité d'exécution des actions suivantes :

1. Evacuation des déchets ménagers (Fr. 20.-)
2. Nettoyage des lieux, cuisine, potager, sols (Fr. 100.-)
3. Nettoyage des toilettes (Fr. 100.-)
4. Remise en état des alentours, feu, table de pique-nique ... (Fr. 100.-)
5. Inventaire selon photos, remplacement selon liste des objets au prix d'achat.
6. Remise des clés à l'heure convenue (Fr. 20.-)

Interdiction :

1. De porter des chaussures à l'intérieur du chalet.
2. **De fumer à l'intérieur du chalet.**
3. De planter des clous, de visser ou de coller des papiers ou objets sur les murs.
4. De laisser les cendres dans les foyers intérieur et extérieur (elles doivent impérativement être déposées dans le tonneau à disposition).
5. De démonter, de déménager les meubles du chalet.

Tarifs :

Habitants de Develier : 1 nuit du lundi au vendredi : Fr. 70.- Option : Fr. 30.- par nuit supplémentaire en semaine.
Week-end : du vendredi 16h00 au dimanche 16h00 : Fr. 120.- Semaine entière : Fr. 230.-

Personnes de l'extérieur : 1 nuit du lundi au vendredi : Fr. 100.- Option : Fr. 30.- par nuit supplémentaire en semaine.
Week-end : du vendredi 16h00 au dimanche 16h00 : Fr. 180.- Semaine entière : Fr. 300.-

Durée standard de 16h00 à 14h00 ou selon entente et disponibilité.

Annulation :

1. L'annulation de votre réservation doit nous parvenir par écrit (par mail ou par courrier).
2. Pour le calcul des frais d'annulation, le jour de réception de votre annulation par écrit est déterminant.
3. Si votre annulation nous est parvenue au moins 29 jours avant la date de réservation, la somme totale versée vous sera remboursée.
4. Si votre annulation nous parvient entre 0 à 28 jours avant la date d'arrivée : aucun remboursement.

Je confirme être majeur-e et avoir pris connaissance du règlement :

Nom et prénom du locataire :

N° tél :

Signature :